

ATTÉNUER LES EFFETS DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE : UNE CONQUÊTE

« Ce qui se passe partout dans le monde a des répercussions sur l'ensemble de la planète »¹

**Germain KAMBALE
MAKWER, S.J.**

Redacteur en Chef
adjoint de *Congo-
Afrique*, Professeur
à l'Université
de Lubumbashi.
germainkambale@
gmail.com

Le 24 février 2022, en Ukraine, et le 07 octobre 2023, en Israël-Hamas, une guerre macabre a commencé ; et personne ne sait quand elle prendra fin. Cette guerre interagit étroitement avec d'autres problèmes mondiaux évidents, notamment le dérèglement climatique, un problème complexe et multidimensionnel qui figure parmi les défis colossaux de notre temps. Le constat est tellement alarmant que le Pape François en a fait son cheval de bataille à travers deux chefs-d'œuvre, à savoir : *Laudato Si' – Loué sois-tu* – (2015) et, tout récemment, *Laudate Deum – Louez Dieu* – (2023) que nous citons dans ces lignes en rappelant uniquement le numéro.

Cette dernière exhortation, publiée entièrement dans ce dossier, anticipe la 28^e Conférence des Parties (COP 28) qui se tiendra à Dubaï du 30 novembre au 12 décembre 2023, sur le dérèglement climatique. Mais, il est peu probable, écrit le Pape François, que cette COP trouve une solution aux problèmes climatiques en Afrique, d'autant plus que « *la crise climatique n'est pas vraiment un sujet d'intérêt pour les grandes puissances économiques, soucieuses du plus grand profit au moindre coût et dans les plus brefs délais possibles* » (13). Parmi ces grandes puissances économiques, des pessimistes vont même jusqu'à dire que l'écologie n'est pas leur affaire².

Pourtant, depuis la moitié du 20^e siècle, les effets du dérèglement climatique sont perceptibles, réels, et globaux : températures extrêmes, intensité des précipitations, sévérité des sécheresses, montée du niveau des eaux, etc., avec leurs impacts sur nos vies humaines, celles des autres êtres vivants, et l'environnement. Certes, ces effets proviennent, pour une part, des phénomènes naturels (déserts, volcans en éruption, éboulements de terrain, etc.) ; mais ils

1 Exhortation du Pape François, *Laudate Deum (Louez Dieu)*, 2023, n° 19.

2 Cf. Jean-Philippe PIERRON, « L'écologie ? Ce n'est pas pour moi ! », in *Études*, n°4309, novembre 2023, pp. 65-66.

sont, en grande partie, provoqués par la relation déséquilibrée de l'homme à l'environnement, née du développement industriel, de la croissance démographique et de l'urbanisation anarchique : « *La cause de la rapidité inhabituelle de ces changements dangereux est un fait indéniable : les énormes changements liés à l'intervention effrénée de l'homme sur la nature au cours des deux derniers siècles* » (14).

L'Afrique, pour sa part, est principalement confrontée à deux types majeurs d'effets de dérèglement climatique : la sécheresse et les pluies. La sécheresse mine la partie orientale du continent, surtout dans la corne de l'Afrique (Kenya, Éthiopie, etc.), et provoque les déplacements des populations entraînant des conflits fonciers (Éthiopie, Soudan, etc.). La saison des pluies est à la base des inondations dévastatrices et meurtrières dans les parties centrale et occidentale (RD Congo, Cameroun, Ghana, etc.). Mais, dans la plupart des cas, il faut le reconnaître, les infrastructures vétustes constituent aussi un paramètre technique décisif.

En effet, si de nombreux pays africains sont touchés par des inondations, c'est surtout parce que les infrastructures pour évacuer l'eau, à savoir les caniveaux, sont soit sous-dimensionnées, soit mal entretenues ou complètement bouchées par des déchets plastiques ou électroniques³. C'est aussi parce que ces infrastructures ont été construites à un moment où la croissance démographique n'était pas encore envisagée. C'est dire que le dérèglement climatique, en Afrique, agit comme un catalyseur des défis d'un continent déjà fragile, miné par la pauvreté au sein de la population et par de nombreuses crises politiques.

Profitent de ces crises politiques, des prédateurs exploitant les ressources du sol et du sous-sol en entretenant des conflits armés qui aggravent la crise. Le coût de ces conflits est énorme : un coût humain et environnemental considérable ; bref, un impact majeur sur les écosystèmes.

Au regard de ce qui précède, les fréquences des effets climatiques sont tellement élevées et leurs conséquences de plus en plus intenses et imprévues qu'elles invitent à réaliser que les solutions ne sont plus des options pour les nations et pour les communautés locales ; elles sont des impératifs.

Dès lors, comment atténuer ces impacts du dérèglement climatique et promouvoir en même temps la justice climatique ? Comment trouver un équilibre entre le droit au développement et la nécessité de préserver notre environnement ? Comment repenser notre relation avec l'environnement ? Suffit-il d'adopter les seules propositions scientifiques et technologiques, comme certains en rêvent ?

Certes non ! Tout étant lié, une tentative d'atténuation des conséquences du dérèglement climatique relève d'une conquête qui exige une vision

3 La quantité de déchets stockés ici et là dans des villes africaines ou déversés dans des rivières est impressionnante. Pour endiguer ce fléau, il faudrait soit encourager l'incinération contrôlée et le recyclage, soit interdire la production et l'importation des déchets plastiques. Lire à ce sujet : Matthieu TEYOMNOU, *L'Afrique face aux défis de la dégradation de l'environnement et du réchauffement climatique de la planète. Tome I*, Paris, Campus Ouvert, 2018, pp. 168-174.

holistique, considérant les niveaux local (avec « son savoir-faire »), régional et mondial : « *Il faut être sincère et reconnaître que les solutions les plus efficaces ne viendront pas seulement d'efforts individuels, mais avant tout des grandes décisions de politique nationale et internationale* » (69).

Au niveau international, la recherche d'un équilibre écologique, susceptible de sauvegarder la vie sur la planète, exige des changements radicaux dans les modèles de vie sociale existants. Pour tous les gouvernements, il s'agit de s'engager dans une transformation profonde, de montrer que, derrière les pensées et les mots, il doit y avoir des actes. Maintenant qu'approche à grands pas la COP 28, il faut espérer que ceux qui y interviendront soient des stratèges capables de se montrer attentifs au bien commun et à l'avenir des générations futures, plutôt qu'aux intérêts circonstanciels de certains pays ou entreprises.

Au niveau national, les décideurs politiques africains ont un rôle important à jouer ; ils doivent mettre en place une gouvernance qui finalise un plan d'affectation des terres, et préciser les espaces de production forestière, de conservation de la nature, de l'agriculture, du développement rural, des mines, etc. Dans ces espaces, il revient aux gouvernants de protéger les personnes ainsi que les écosystèmes.

Et pour prolonger la réflexion, les contributions de ce dossier éclairent largement la question (Antang Yamo, Solange Manionga) et dénoncent les vices qui gangrènent la gestion des espaces encore très favorable au népotisme, au laisser-aller, à la complicité des agents commis à la conservation (Muhinduka et Wand'Arhasima). Comment éviter cette gestion calamiteuse des espaces en Afrique ?

Pour mieux préparer l'avenir, l'une des urgences pour nos gouvernants africains est d'instaurer un système éducatif qui sensibilise, dès le bas âge, les jeunes à une relation équilibrée avec l'environnement, en mettant en place un système de gestion efficace de l'information environnementale (gestion des espaces, des déchets plastiques et électroniques, etc.).

Mais, pour faire le suivi des décisions politiques, la vraie force motrice réside dans la volonté collective des citoyens, soutenant activement les initiatives pertinentes et exigeant des décideurs des actions audacieuses : « Si les citoyens ne contrôlent pas le pouvoir politique (*national, régional et municipal*), un contrôle des dommages sur l'environnement n'est pas possible non plus » (38). De fait, il appartient à la société civile de renforcer les capacités des organisations non gouvernementales, des groupes de réflexion, et d'autres entités qui œuvrent pour la paix et la justice sociale.

Au niveau individuel, « *il ne nous est rien demandé de plus qu'une certaine responsabilité face à l'héritage que nous laisserons de notre passage en ce monde* » (18). Cette prise en compte de chaque acteur, alliant l'action citoyenne pour faire le suivi des décisions politiques et la coopération internationale, permettra d'espérer un avenir harmonieux pour notre Maison commune et ses habitants. ■